



La Gazette de Tavel

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

RÉDACTION, ADMINISTRATION & ANNONCES
Rue du 19 mars 1962 - 30126 Tavel

RÉDACTION EN CHEF :
Service communication de la Mairie



LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE



Chers concitoyens,

Après une pause estivale bien méritée, les élèves Tavellois ont retrouvé leur école de village avec cette année de nouveaux jeux tracés dans la cour ; cela permettra d'agréments et d'égayer des récréations.

Les vendanges sont terminées, avec un millésime qui finalement n'aura pas été impacté de façon significative par le gel du printemps, événement climatique sur lequel certains « candides » s'étaient exprimés sans trop connaître le sujet...

Et dans le domaine de la récupération de sujets quels qu'ils soient pour en faire des éléments à charge contre la municipalité, toute occasion est visiblement bonne à saisir.

Pour preuve, les divers commentaires sur le dernier épisode pluvieux exceptionnel que nous avons subi en début de mois...

Des avis bien identifiés sur les réseaux sociaux, tendaient à dire que des soucis liés à la mauvaise conception d'un bassin de rétention était du fait du Maire qui serait seul décisionnaire en matière d'aménagements. C'est vraiment bien mal connaître les rouages des autorisations d'urbanisme ; je tiens à redire de façon claire que tout acte d'urbanisme est validé par les services de l'Etat.

Dans le cas d'un lotissement via un permis d'aménager, ce sont les règles imposées par les services de l'Etat qui sont appliquées et doivent être respectées ; c'est bien le cas pour l'ensemble des permis qui sont déposés sur la commune !

Enfin pour le dossier du parking St Ferréol, suite à un recours gracieux que j'ai refusé après conseil de l'avocat de notre collectivité qui ne trouvait aucun argument recevable, nous allons pouvoir entreprendre cet aménagement.

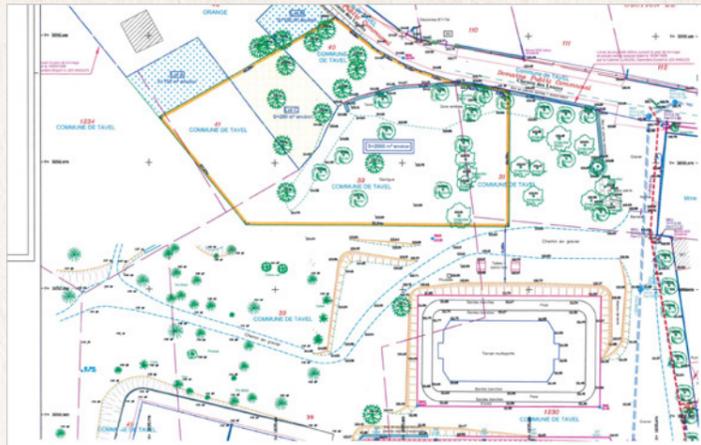
Nous avons apporté les précisions utiles dans la Gazette de septembre, un dossier complet est consultable en mairie ; je conclurai sur ce sujet en disant que l'intérêt commun dépasse l'intérêt individuel d'autant plus qu'il s'agit de sécurité et d'amélioration du cadre de vie.

Je vous laisse maintenant découvrir les articles de ce nouveau numéro de notre Gazette, format d'information apprécié au dire de nombreux retours que nous avons.

Bonne lecture à vous.

À LA UNE

À propos du projet de la nouvelle crèche



Faire garder son enfant lorsque l'on reprend le travail après un congé maternité n'est pas toujours simple !

Les assistantes maternelles affichent souvent « complet » et les crèches ne peuvent également pas répondre à la demande. De plus, le mode de garde d'enfants entre crèche et assistante maternelle est différent : en crèche, il s'agit d'un accueil collectif alors que les assistantes maternelles proposent un accueil individualisé. La demande de garde d'enfants est en constante augmentation,

ce qui a incité la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien à créer un nouveau site et à proposer plus de places dédiées aux habitants du territoire. La commune de Tavel s'est portée volontaire pour accueillir cette nouvelle structure. D'une part, la crèche actuelle manque de place mais elle nécessite des travaux de remise aux normes.

Tavel va donc fournir le terrain et la communauté d'agglomération prendra à sa charge la construction de cette structure d'accueil.

Le terrain de 2000 m² retenu se trouve entre les écoles et le gymnase mais n'empiète absolument pas sur la pinède. Sa situation facilitera le trajet aux jeunes parents qui déposent également un enfant à l'école de Tavel.

Le bâtiment aura une surface de 400 m², le reste du terrain sera occupé, d'une part, par la cour et, d'autre part, par un parking. Ce dernier sera ouvert et permettra également de désencombrer le parking de l'école et celui du gymnase, souvent insuffisants lors de grandes manifestations.

La nouvelle crèche intercommunale aura une capacité de 40 places. (Aujourd'hui, le nombre de places est limité à 25 le matin et 20 l'après-midi)

Construire la nouvelle crèche à Tavel est donc un atout indéniable pour notre village !

Participation citoyenne



Depuis plusieurs années, la commune de Tavel participe à l'opération : « VOISINS VIGILANTS »

Des citoyens, dont la liste est communiquée à la gendarmerie, sont chargés de signaler des mouvements suspects remarqués dans leur quartier. Beaucoup de choses ont changé depuis la mise en place de ce dispositif : de nouveaux quartiers ont vu le jour, de nouveaux habitants sont arrivés et certains sont partis.

Pour actualiser la liste des « VOISINS VIGILANTS », nous vous invitons à venir vous inscrire au secrétariat de la mairie.

CCAS : Centre Communal d'Action Social

Le CCAS dont la commission est composée d'élus mais également de citoyens non élus, a pour vocation de venir en aide aux personnes qui en ont besoin. Il met en place de nombreuses actions sociales et solidaires : aides financières ponctuelles, actions de soutien en cas de crise sanitaire, actions de prévention (canicule...). Il confectionne également les colis de Noël offerts aux Aînés de plus de 75 ans.

Si vous avez plus de 65 ans et venez de vous installer à Tavel et si vous souhaitez être identifiés par le CCAS, nous vous invitons à venir vous inscrire au secrétariat de la mairie.

Les dates à retenir !

Les contraintes sanitaires étant allégées, nous allons pouvoir redevenir le village dynamique que nous aimons tant ! (bien entendu, si les contraintes venaient à se renforcer, nous nous verrions dans l'obligation d'annuler certains rendez-vous)

Vous pouvez dès à présent noter les événements suivants sur vos agendas :

- JEUDI 11 NOVEMBRE
Commémoration à 11h devant le monument aux morts
- SAMEDI 13 NOVEMBRE
Bourse aux jouets de 08h30 à 15h dans la salle des fêtes

- VENDREDI 19 NOVEMBRE
Café Philo : « Covid 19 : La nature se venge-t-elle ? » à 19h30 dans la salle des fêtes
- MARDI 23 NOVEMBRE
Conférence débat sur les dangers des écrans 18h30 dans la salle du conseil municipal
- DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
Les animations de Noël (marché de producteurs locaux, ateliers de Noël, chants provençaux, roulotte de légendes, balades en poneys....) place de la mairie de 10h à 17H
- SAMEDI 22 JANVIER
La nuit de la lecture

Food-trucks

Depuis le 1^{er} septembre, nous avons lancé des soirées food-trucks tous les mercredis. L'expérience est très positive.

De ce fait, nous avons décidé de pérenniser ce moment convivial que vous êtes nombreux à apprécier.

AU SOMMAIRE - n°7 - Octobre 2021

- P.1 Le mot de monsieur le Maire / Projet crèche / CCAS / Agenda / Food-Trucks / Participation citoyenne
- P.2-3 La rentrée scolaire / Elodie Regnard / CMJ / Vente sapins de Noël / Garage Lagier Association Sole-Myo / Boulangerie Gayraud / EST Séniors / L'Ailante glanduleux Jardins de la Condamine / Où vider sa piscine
- P.4 Café Philo / Conférence débat / Octobre Rose / Vide ta chambre / Rencontre foot Fauteuil Les couturières masquées / Mot de l'opposition / Contacts

La rentrée scolaire

La rentrée nous semble loin et les enfants sont déjà en vacances de la Toussaint mais il nous semble intéressant de faire un point sur cette rentrée, pas si lointaine.

Le protocole sanitaire est resté le même que celui de l'année précédente : niveau jaune (2/4). Nous ne savons pas s'il évoluera d'ici la parution de cette gazette mais, au jour de notre rédaction, les gestes barrières doivent être observés par les enfants et les adultes. Depuis le 18 octobre, le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves mais en cas de fièvre ou d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille, les parents sont priés de ne pas scolariser leur enfant.

Malgré ces contraintes sanitaires, c'est avec plaisir que les enfants ont retrouvé le chemin de l'école.

192 élèves sont scolarisés à Tavel, répartis de la façon suivante :

Répartition des classes et effectifs

3 classes en maternelle

- Petite section (PS) : Mr Thierry ELEORE 25 élèves
- Moyenne section (MS) : Mme Valérie RIOU 28 élèves
- Grande section (GS) : Mme Carine ROUBAUD 25 élèves

5 classes en élémentaire

- Cours préparatoire (CP) : Mme Marine REGULAIRE 22 élèves
- Cours élémentaire 1ère et 2ème année (CE1/CE2 a) :
Mme Agnès MONETTA 6 élèves en CE1 et 17 élèves en CE2
- Cours élémentaire 1ère et 2ème année (CE1/CE2 b) :
Mme Laura MAGIBERT 5 élèves en CE1 et 18 élèves en CE2

> Nous souhaitons la bienvenue à Madame LAURA MAGIBERT qui a rejoint l'équipe éducative cette année.

- Cours moyen 1ère année (CM1) : Mme Nathalie SAYN 21 élèves
- Cours moyen 2ème année : Mr Sébastien ACHARD 25 élèves

Les élèves de l'école élémentaire ont fait des découvertes sportives grâce aux associations du Badminton, de la pétanque, à l'EST foot, la zumba et, Dansing Tavel.

Afin de soulager les familles du poids financier de la rentrée scolaire, la municipalité a, cette année encore participé à l'achat de fournitures scolaires pour un montant de 50 euros par enfant



Elodie Regnard - Présidente de l'APE

Elodie Regnard et son mari Guillaume sont tombés sous le charme de notre village il y a maintenant 12 ans, et s'y sont installés.

Elodie est courtière dans le monde de la finance, mais nombreux d'entre vous la connaissent grâce à son implication dans différentes associations Tavelloises et en particulier grâce à son engagement en tant que présidente de l'APE depuis plusieurs années. Elodie est une personne de cœur, qui aime partager, faire plaisir aux autres, donner d'elle-même, droite, juste et humaniste ; de nature positive et bienveillante.

Tout le monde s'accorde à dire qu'elle met de la joie et de la bonne humeur autour d'elle. Il n'est donc pas surprenant qu'Elodie ait choisi en parallèle de son activité professionnelle actuelle, de se former à des outils d'aide au développement personnel et accompagnement thérapeutique.

Après s'être formée en Psychologie Positive, Hypnose et PNL (programmation neuro linguistique), Elodie est devenue praticienne et ambassadrice de «Reiwa» (belle harmonie, en Japonais), une méthode de coaching thérapeutique originale, pour les femmes.

Elle vous accompagne désormais sur Tavel, au travers de cinq modules, soit 15 h au total, afin de faire le point au carrefour de votre vie, et vous donner une méthodologie, une direction, pour

atteindre rapidement la meilleure version de « vous-même », en vous aidant à lever des blocages, atteindre un objectif, donner un sens à votre vie... Ces séances se font dans la bienveillance, la responsabilité, l'engagement, la confidentialité et la confiance pour se donner la chance d'être heureux.

Elodie se forme également à l'encadrement d'ateliers « Bien-être et Climat Scolaire », auprès d'enfants dans les écoles et collèges afin de leur apprendre à cultiver leur optimisme, la gratitude et développer leurs ressources, tout en leur apprenant la résilience. A partir de là, même une mauvaise expérience peut se transformer positivement et devenir une force.

Alors quel que soit votre âge, laissez-vous guider... Elodie peut vous aider à vous montrer le chemin.

Mail : e.regnard@reiwa-coaching.com

Tel : 06.71.55.41.43 - **Web :** www.reiwa-coaching.com

www.facebook.com/reiwacoaching.elodieregnard

Photo : Didier Amadori/Neupap Photography

CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

Le conseil municipal de Tavel a adopté le principe de la création d'un CMJ par délibération le 03 juin 2014 afin d'associer la jeunesse à la vie de notre village.

Le CMJ est reconnu comme une institution utile à la vie du village au niveau social, économique, culturel et sportif. Les règles de fonctionnement du CMJ doivent s'approcher au plus près de celles du conseil municipal adultes.

Le dialogue avec les jeunes élus permet d'entendre leurs idées et d'y répondre. Les objectifs du CMJ sont d'intégrer et faire participer les jeunes à la vie du village, de leur permettre de contribuer à la vie de la cité et des écoles, de les responsabiliser, de leur faire prendre conscience du devoir qu'ils ont les uns envers les autres mais également envers la population et de participer à la vie citoyenne.

Lors du mandat précédent, les élus du CMJ ont participé à de nombreuses actions : mise en place du City Parc et du parcours sportif, du concours de plus belles vitrines des commerçants de Tavel ainsi que de la décoration du lavoir pour les fêtes de Noël, de la confection des colis offerts à nos aînés en fin d'années, des concours de pétanques intergénérationnels, de la vente de viennoiseries au profit de Solémyo ainsi que leur participation aux cérémonies de commémorations officielles avec lecture de textes... Ils ont également créé le logo du CMJ !

Les élèves concernés sont ceux de CE2, CM1 et CM2. Dans chacune de ces 3 classes, 5 enfants seront élus pour un mandat de 2 ans. Les votes, à bulletin secret, se dérouleront le mardi 18 octobre.

La mise en place du CMJ aura lieu le vendredi 22 octobre.

VENTE DE SAPINS DE NOËL

▲ Réservation obligatoire !
Avant le 28/10/21
apedetavel@laposte.net
ou sms : 06 22 49 82 72

Prix bûche comprise :

GRANDIS COUPE	
100/150 cm	18 €
150/200 cm	24 €
NORDMANN COUPE 1ER CHOIX	
100/150 cm	22 €
150/175 cm	30 €
175/200 cm	37 €
200/250 cm	46 €
NORDMANN POT EXTRA	
100/125 cm	36 €
125/150 cm	43 €

Livraison :
Vendredi 03/12/21
Lieu : Parking des écoles
Permanence : 16h45 - 18h

Organisé par l'Association des parents d'élèves de Tavel

BON DE COMMANDE (partie à détacher)

NOM : _____ PRENOM : _____

Tel (obligatoire) : _____ Mail (obligatoire) : _____

Adresse : _____

TYPE SAPIN	Quantité	Prix	Sous-total
GRANDIS Coupé 100/150 cm		18 €	
GRANDIS Coupé 150/200 cm		24 €	
NORDMANN Coupé 100/150 cm		22 €	
NORDMANN Coupé 150/175 cm		30 €	
NORDMANN Coupé 175/200 cm		37 €	
NORDMANN Coupé 200/250 cm		46 €	
NORDMANN Pot 100/125 cm		36 €	
NORDMANN Pot 125/150 cm		43 €	
			TOTAL
			€ _____

Un mail de confirmation de commande vous sera envoyé

Vos options de paiement :

Paiement par chèque : ordre APE de Tavel avec Bon de commande à joindre obligatoirement et à transmettre à la Mairie de Tavel (sous enveloppe à l'attention de l'APE de Tavel) - Avant le 28/10/21 !!
ou paiement en ligne via le site Helloasso (site sécurisé dédié aux associations) avec Bon de commande à envoyer par mail à l'APE ou par SMS 06.22.49.82.72 - Avant le 28/10/21 !!
<https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-et-amis-de-l-ecole-laique/paiements/vente-sapins-de-noel-2021>



Garage Lagier



Après avoir travaillé dans un garage aux Angles jusqu'en 2012 puis en atelier mobile jusqu'en 2016 où Stéphane s'est lancé dans la grande aventure en reprenant le garage Tavellois.

Bien que n'ayant pas fait de publicité, le savoir-faire de Stéphane a porté ses fruits et le « bouche à oreille » a très vite fait son chemin « **ma meilleure pub, c'est mes clients** »

Très réactif, ce gardois originaire des Angles et bien intégré dans notre village, met un point d'honneur à ce que le service ne traîne pas. Il garde, dans son emploi du temps bien chargé, quelques créneaux pour les urgences et peut proposer des véhicules de courtoisie pour que ses clients ne soient pas bloqués. Stéphane effectue aussi des dépannages à domicile.

Passionné de voitures de courses et pratiquant des rallyes et des compétitions en amateur, ce papa de 2 enfants (8 et 10 ans) a préféré garder un garage à taille humaine. Son équipe est composée aujourd'hui d'un employé, Romain, d'un jeune apprenti et de sa femme Julie qui s'occupe principalement des tâches administratives.



L'Ailante glanduleux

Un arbre invasif à éliminer

L'Ailante, originaire de la Chine a été introduit en Europe au 18^{ème} siècle.

Il a été utilisé comme plante hôte du ver à soie puis comme arbre d'ornement. Cependant, le charme est vite retombé lorsque les jardiniers ont observé ses capacités à drageonner et son odeur désagréable. On le surnomme d'ailleurs « Frêne puant ». Cet arbre est aujourd'hui considéré comme plante indésirable à éradiquer.

De plus, l'Ailante produit une substance chimique qui inhibe la croissance d'autres plantes et son pollen est allergisant.

Cette essence très invasive doit être éliminée au plus tôt.

L'abattage, l'essouchement, l'arrachage des racines, brûler les drageons, toutes ces actions sont nécessaires pour supprimer cette peste végétale.



EST séniors

Naissance d'une équipe

La création d'un club ou d'une section au sein d'un club est toujours une bonne nouvelle pour une commune. La multiplication des activités sportives ou culturelles permet un large choix aux habitants de tout âge. Aujourd'hui le club de foot Ball, l'E.S.Tavelloise Présidée par Mme Lucie ARNAUD et son conseil d'administration a créé une équipe séniors.

Forte de 24 joueurs, l'équipe s'entraîne le mardi, jeudi et dimanche soir.

L'adjointe aux associations et son équipe en charge des activités sportives ont pris en compte très rapidement la demande du club. D'abord pour rééquiper les jeunes en ballons, puis la nouvelle équipe séniors également en ballons.

Les débuts sont très prometteurs puisque l'équipe a déjà joué sur différents tournois.

Nous aurons également cette année la joie de participer à l'anniversaire du club, car celui-ci fête ces 80 ans. Cette longévité est uniquement due aux équipes encadrantes qui se sont relayées au fil des années.

REMISE DE BALLONS A L'EQUIPE

Le groupe de la majorité du conseil municipal poursuivra les efforts pour les clubs et associations afin de satisfaire un maximum d'adhérents. Il en va du bon fonctionnement de ces clubs et associations. Alors n'hésitez pas à venir encourager nos joueurs lors des matchs ou tournois pour les équipes jeunes et maintenant seniors.

Jardins de la Condamine

Le quartier des jardins fait partie du patrimoine tavellois. Il se situe juste derrière le lavoir. Il date de la Révolution.

En effet à cette période « la Condamine » la Terre du seigneur, est partagée entre les habitants de Tavel et deviendra les jardinets que nous connaissons aujourd'hui.

Ces 62 jardins sont encore utilisés par les habitants de Tavel qui peuvent cultiver un petit jardin potager. Ils bénéficient d'un système d'arrosage très astucieux, puisque chaque jardin reçoit de l'eau grâce à un système de rigoles et martillères et peut ainsi être irrigué.

Ce quartier presque entièrement restauré a accueilli des événements locaux comme des fêtes de la musique, des spectacles ou encore « couleur Tavel » qui est une fête dédiée au vin et au pa-

trimoine de Tavel. Ils accueillent également « la fête des jardins » qui met à l'honneur le patrimoine tavellois.

Suite au souhait des écoles, et principalement de l'école maternelle : « ECOLE DANS LA NATURE », la commune met à disposition des écoles son terrain communal situé dans les jardins de la Condamine. Un petit aménagement est prévu.

Nous souhaitons également créer un jardin de « plantes aromatiques ». Le second jardin communal situé dans les jardins de la Condamine, juste derrière le lavoir, et qui avait été aménagé avec la participation des écoles, semble approprié pour devenir ce JARDIN AROMATIQUE.

Association Sole-Myo

(Association culturelle et sportive dont le but est de venir en aide dans le quotidien et les loisirs, aux handicapés moteurs Tavellois)

Compte tenu de la situation exceptionnelle, de l'incertitude qui demeure à ce jour ainsi que de l'interdiction des rassemblements publics liées à la pandémie Covid 19, nous avons pris la décision d'annuler notre loto annuel (prévu au mois de novembre 2020).

Bien sûr et malgré cette prise sanitaire que nous traversons, notre association reste présente et vous donne rendez-vous à l'année prochaine, en 2021.

Prenez soin de vous.
L'Association Sole-Myo

Boulangerie Gayraud, récompensée !



Patrick Gayraud vient d'être récompensé par la chambre des métiers et de l'artisanat. Il a obtenu la plus haute distinction de l'artisanat français : **Maître Artisan Boulanger et Pâtissier**. Ils sont seulement 7 artisans - Patrick étant le plus jeune - à avoir obtenu ce titre prestigieux qui démontre un savoir-faire d'exception.

C'est toute la carrière de Patrick qui est récompensée, autant son

travail de qualité, que son implication dans l'apprentissage et la transmission de son amour du métier.

Il utilise uniquement des produits locaux, de qualité, pour vous régaler avec ses différents pains et ses pâtisseries originales. **Parmi ses spécialités** : le pain au Tavel, le St Ferréol, la fougasse aux grattons

Boulangerie Pâtisserie Gayraud

69 rue Frédéric Mistral - 04 66 50 06 75

Facebook : Boulangerie Pâtisserie Gayraud

Où vider sa piscine ?

Avec l'arrivée de l'hiver, certains vont vider leur piscine. Nous vous rappelons que l'eau de vidange doit se faire par infiltration dans le sol. Les eaux de piscine n'étant pas considérées comme eaux domestiques, il n'est pas autorisé de les déverser dans le réseau public. (**Article 22 du décret officiel du 3 juin 1994**)

S'il s'agit d'un bassin traité à l'eau salée, il est impératif de faire appel à un **vidangeur professionnel**. Aucun déversement d'eau salée ne peut avoir lieu dans le sol ou dans les réseaux.



Café Philo

Conférence du 19 novembre :
Covid 19 : la « nature » se venge-t-elle ?



**Vendredi 19
novembre 2021**

Café PHILO

COVID 19 :

La nature se venge-t-elle ?

Animé par Guy FLORES, philosophe



Salle des
Fêtes

19h30

**Pass
Sanitaire**

Renseignements au
04.66.50.04.10

Urgent Crier et De mémoire & de cœur

Entrée 8€

Se demander si la Nature « se venge », c'est la penser comme une entité séparée et opposée à la réalité humaine. Cette façon de considérer le virus sous un angle exclusivement « biologique » ou « naturel » dépolitise le débat autour de la pandémie : Elle neutralise les responsabilités ainsi que le fait que nous ne sommes pas égaux devant les ravages de l'épidémie. Mais cela est rendu possible par la façon dont nous pensons la « Nature » : Héritière de la pensée scientifique occidentale, l'opposition nature/culture nous handicape aujourd'hui pour appréhender la biodiversité et ses fragilités. Nous vivons dans un « Monde Commun », plus que face à une « Nature. »



**Mardi 23
Novembre 2021**

Conférence Débat

LES DANGERS DES ECRANS

Salle du Conseil à 18h30

Sur réservation

au

04.66.50.04.10

Places limitées

PASS SANITAIRE

Bruno

DAL PALU

Enseignant à l'université d'Avignon
Docteur en étude psychanalytique
Diplômé de sciences politiques
Psychothérapeute & Coach

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite, sauf autorisation préalable.

Sous réserve d'erreurs typographiques. Ne pas jeter sur la voie publique.

Octobre Rose

La municipalité soutient Octobre Rose



Depuis le début du mois, de nombreuses actions ont été menées : rencontres sportives organisées par les associations, collectes de dons, vente de pâtisseries... Le lavoir, la chapelle, la mairie et l'olivier du rond-point sont éclairés en rose.

Une boîte à don est à votre disposition à la mairie. Nous récupérons également les cartouches d'encre vides de vos imprimantes. Ces dons seront reversés à la Ligue du Gard.

Vous pouvez également faire don, même lorsque le mois d'octobre est terminé, de foulards qui seront redistribués aux femmes malades.

D'autre part, des patrons de « coussins cœurs » sont à disposition pour les couturiers(es) au secrétariat de la mairie. Ces coussins permettent de soulager les femmes opérées.



Rencontre de foot fauteuil



Le samedi 25 septembre, la commune a reçu un tournoi de foot fauteuil. Le tournoi rassemblait les équipes de Saint Etienne, de Montpellier et de Nîmes, club organisateur de la journée. 25 joueurs et joueuses ont répondu présents pour le tournoi.

Les équipes sont composées de 4 joueurs et les rencontres disputées en deux mi-temps de 15 minutes. Les matchs sont joués avec les dimensions d'un terrain de volley ball.

Particulièrement dynamiques, les équipes sont mixtes et de tous âges.

Les joueurs ont rendu hommage à Louis de l'équipe Saint Etienne, disparu quelques jours plus tôt.

La commune remercie M. TROTTIER Alexandre, Président du Handi club Nîmois et Mme CUOZZO Donatella pour leur soutien sans faille au profit des joueurs. Sans oublier l'ensemble du staff sans qui rien ne serait possible.

Mise à l'honneur des couturières de Tavel



Le vendredi 17 septembre, les couturières de Tavel ont reçu un hommage de Monsieur le Maire et du conseil municipal. Lors de ce moment très émouvant, Monsieur Claude PHILIP a évoqué leur investissement, la solidarité sans faille de toutes ces petites mains qui ont confectionné 3000 masques pour la population en 2020.

Elles ont aussi doté les écoles pour que chaque enfant puisse avoir un masque. La médaille de la Ville leur a été remise pour les remercier et souligner le courage de leur acte car ce travail a été réalisé en pleine crise.

Merci Mesdames! Nous n'oublierons jamais ce que vous avez fait et donné !



DÉMOCRATIE LOCALE

LE DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chers habitants de Tavel, nous vous invitons à nous retrouver sur notre page Facebook Tavel Avenir (www.facebook.com/tavelavenir) ou sur notre lettre d'information distribuée dans les boîtes aux lettres. Ou à nous joindre par mail tavelavenir@gmail.com. Nous serons libres de vous informer sans censure et sans limitation de place.

Directeur de la publication : Claude Philip

Rédactrice en chef : Pascale Hernanz

Équipe de la communication : Flavie Cayol, Marguerite Le Bihan, Céline Charles, Pascale Hernanz, Pascal Rozier, Vincent Grieu.

Imprimeur : Imprimeo - 34980 Saint-Gély-du-Fesc